

MODE D'EMPLOI et CONSIGNES de SECURITÉ des COLLECTIONS OUTDOOR CLIMART®

Félicitations, vous avez acheté un Objet BIO-FEU® Climart®. Nous avons conçu et réalisé ce produit avec les plus grands soins. Il y a pourtant un certain nombre de points à observer et à respecter : votre sécurité en dépend. Veuillez lire attentivement ce document avant toute mise en marche de votre Objet BIO-FEU®.

ATTENTION :

Les COLLECTIONS OUTDOOR Climart® fonctionnent exclusivement en extérieur avec un liquide inflammable : l'Alcool Végétal Climart® qui requiert un certain nombre de précautions et le respect à la lettre des consignes de sécurité. Si vous respectez ces conditions, vous pourrez utiliser votre COLLECTIONS OUTDOOR Climart® sans aucun risque et vous faire le plaisir d'un véritable Objet BIO-FEU® sans Conduit et sans fumée fonctionnant avec de vraies flammes. Cet Alcool Végétal gélifié est conditionné en cartouches.

ATTENTION : les cartouches ont des dimensions spécifiques en fonction de l'Objet Bio-feu. Voir le tableau en fin du Mode d'emploi.

L'utilisation d'une cartouche autre que celle dont les dimensions sont prévues pour son OBJET-FEU peut provoquer des fissures dans la pierre minérale.

- ▲ Le non respect de ces règles peut entraîner de graves blessures (brûlures notamment) pour l'utilisateur et les personnes alentour ainsi que des risques d'incendie.
- ▲ Poser l'Objet BIO-FEU® sur une surface plane et horizontale.
- ▲ N'utiliser dans le foyer de l'appareil que de l'Alcool Végétal en cartouches de marque Climart®. Chaque Objet Bio-Feu a ses propres boîtes. Ne jamais les intervertir.
- ▲ Eloigner enfants et animaux, pendant toute la durée de l'opération et plus particulièrement au moment de l'allumage de l'Objet BIO-FEU®.
- ▲ Ne pas utiliser de produits pétroliers destinés à d'autres usages : essence, gazole, White-spirit ou des solvants, Alcool à brûler, diluants....etc.
- ▲ N'utilisez pas de papier, journaux pour faire démarrer le feu. Allumez-le avec un briquet de 20 cm.
- ▲ **Ne jamais rajouter de produit d'allumage si le foyer est partiellement démarré ou en cours de fonctionnement.**
- ▲ Attendre le refroidissement de la cartouche vide d'Alcool Végétal avant de la remplacer et de rallumer la flamme. Ne jamais toucher une partie chaude avec les mains.
- ▲ Si de l'Alcool Végétal s'est répandu hors de la cartouche, essuyer avec de l'essuie-tout en papier avant l'allumage. Vérifier que de l'Alcool Végétal ne s'est pas introduit dans le corps de l'Objet BIO-FEU®. N'allumez la cartouche que si vous êtes sûr que des restes d'Alcool Végétal ne se trouvent pas à l'extérieur de la cartouche.
- ▲ Surveiller en permanence l'appareil dès que le feu a démarré.
- Attention : la cartouche et l'Objet BIO-FEU® sont extrêmement chauds lors de leur fonctionnement: utiliser des gants spéciaux pour manipuler l'appareil ou les accessoires.
- ▲ Respecter les lois du pays et notamment les arrêtés municipaux et préfectoraux en matière de feux. Il est interdit de faire des feux à proximité d'arbres résineux et plus généralement en forêt en période estivale.
- ▲ **Présence obligatoire de dispositifs d'extinction des feux à proximité de l'Objet BIO-FEU® (Extincteurs).**
- ▲ En cas de brûlure faire appel au service hospitalier le plus proche. N'appliquer aucun corps gras sur la brûlure. Si elle est superficielle et non étendue, ne procéder qu'à un refroidissement au moyen d'eau fraîche pendant plusieurs minutes. Consulter un médecin au moindre doute sur la gravité d'une brûlure.
- ▲ Ne jamais évacuer le carburant dans les conduites d'eau ni dans la nature. Respectez l'environnement !
- ▲ Ne pas utiliser à l'intérieur
- ▲ Ne pas utiliser l'Objet BIO-FEU® et son brûleur pour cuire des aliments, faire chauffer de l'eau, griller de la viande.
- ▲ Ne pas utiliser l'Objet BIO-FEU® et son brûleur à proximité de produits inflammables : rideaux, tissus, meubles, etc.
- ▲ Ne pas stocker d'Alcool Végétal à proximité de l'Objet BIO-FEU®.
- ▲ Les COLLECTIONS OUTDOOR n'ont pas été testées avec d'autres produits de décoration tels que des bûches pour cheminées à gaz. N'utiliser que des accessoires fournis par Climart®.

Alcool végétal : Dangers et Secours

1. Informations

Identification des dangers : Facilement inflammable.

2. Informations toxicologiques :

Toxicité aigüe - DL50 (voie orale, rat) = 7060 mg/kg.

- En cas d'inhalation de vapeurs : faibles irritations des muqueuses. Danger d'absorption.
- En cas de contact avec les yeux : faible irritation.
- En cas d'ingestion de quantités élevées : nausées et vomissements.
- Effets systémiques : euphorie. En cas d'absorption de grandes quantités : vertige, ivresse, narcose, paralysie respiratoire.

3. Premiers secours :

- En cas d'inhalation : faire respirer de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements souillés.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau, en maintenant les paupières écartées.
- En cas d'ingestion : Boire beaucoup d'eau. Tenter de faire vomir. Pas d'émétiques. Pas de charbon animal. Pas de lait Le cas échéant, consulter un médecin.

4. Mesures de lutte contre l'incendie :

- Moyens d'extinction appropriés : Eau, CO2, mousse, poudre.
- Dangers spécifiques : Combustible. Vapeurs plus lourdes que l'air. Risque de formation de mélanges explosifs au contact de l'air. Prendre des mesures contre l'accumulation de charges électrostatiques.

5. Mesures en cas de dispersion accidentelle :

- Procédure de nettoyage / d'absorption : Récupérer avec un absorbant pour liquides. Évacuer pour élimination. Nettoyer à l'eau la zone contaminée.
- Nom IUPAC : Ethanol Nom usuel : alcool éthylique, Liquide incolore, odorant, sans saveur, mais donne une sensation de brûlure à l'ingestion. L'éthanol est un corps composé formé sur la chaîne à deux carbones de l'éthane dans laquelle un hydrogène est remplacé par un groupe alcool : Formule brute **C2H6O**.
- Masse molaire : M = 34 g.mol⁻¹
- Miscible avec l'eau en toutes proportions mais avec une notable contraction de volume.



Inflammable

Installation :

Ces produits sont prévus pour une utilisation en extérieur. Ils sont insensibles au froid, à la chaleur du soleil, aux intempéries. Un récipient de protection en matière isolante fournie doit être placé dans l'orifice de l'objet feu. La cartouche-brûleur doit être placée dans ce récipient en matière isolante. Ne jamais remplir d'Alcool végétal ce récipient en matière isolante.

Utilisation des cartouches

Les produits Bio-Feux sont prévus pour utiliser des cartouches interchangeables et recyclables. Elles se placent dans l'orifice supérieur.

Ouvrez la cartouche à l'aide d'un tournevis, comme on ouvre une boîte de conserves. Attention à ne pas renverser ni faire déborder.

Placez la cartouche dans l'orifice prévu à cet effet. N'utilisez que des cartouches dont les dimensions sont celles prévues pour l'Objet Feu. Après quelques utilisations d'une cartouche, il se forme un résidu de combustion de gélifiant. Il est alors temps de changer la cartouche contre une cartouche neuve.

Allumage et ré-allumage

Allumez la cartouche avec un briquet long en maintenant la flamme du briquet sur la surface du gel jusqu'à la prise du feu.

La cartouche peut être rallumée:

- Si le feu a été éteint précédemment depuis plus de dix minutes.
- Si le corps du brûleur et sa surface sont froids.
- S'il n'y a pas de traces d'Alcool Végétal autour du brûleur.
- Si le brûleur est rempli en dessous de la capacité maximum.
- Si le jerrican d'alcool Végétal est fermé et éloigné du brûleur.
- Si le brûleur n'est pas à proximité de matériaux inflammables (rideaux, meubles, voilages, tissus...).
- Si un extincteur est à proximité du brûleur.
- Si aucun enfant ou aucun animal n'est à proximité.

Maintenance

- Avant de toucher la cartouche, s'assurer que le feu est éteint depuis au moins dix minutes et que son corps est parfaitement froid. Utilisez des gants.
- La seule intervention nécessaire est le nettoyage de la pierre avec un chiffon doux, de l'eau.
- **TOUJOURS VERIFIER QUE LE FEU EST ETEINT AVANT DE S'EN ELOIGNER**
- **Extinction** : Un petit chapeau est prévu pour l'extinction ou pour la protection contre la pluie. Pour éteindre l'appareil, placez le chapeau au dessus de la flamme et bouchez l'orifice. Le feu s'éteindra immédiatement. Attendre au moins secondes avant de retirer le chapeau.

Nettoyage de la pierre minérale

Les corps des COLLECTIONS OUTDOOR se nettoient à l'aide d'un chiffon doux à poussière, à l'eau ou avec un nettoyeur pour vitre largement dilué. Ne jamais utiliser d'alcool, de détergeant, de diluant peinture ou tout autre produit chimique.

TOUJOURS REFERMER COMPLETEMENT LE CLAPET DU BRÛLEUR APRES LA FIN de SON UTILISATION

Garantie

Les COLLECTIONS OUTDOOR Climart® sont garanties 2 ans, pièces et main d'œuvre – Voir les conditions générales de vente et de Garantie sur le site www.climart.info

Nom et Adresse du Constructeur :

Climart Ltd
6 London Street,
LONDON W2 1HR, ENGLAND

Fabrication en France :

Côte d'Or

Marque de l'appareil et types :

Climart Outdoor
Tous les modèles

Date de fabrication :

Novembre 2008

Débit calorifique nominal :

1550 W

Nature du combustible :

Bio-Ethanol (Alcool éthylique 96,5% dénaturé gélifié) Marque Climart

Conditions d'utilisation spécifiques :

Les Objets feu ne peuvent être utilisés qu'en extérieur

TOUJOURS REFERMER COMPLETEMENT LE CLAPET DU BRÛLEUR APRES LA FIN de SON UTILISATION

Avertissement :

Il est formellement interdit d'intervenir de quelque manière que ce soit sur les dispositifs de sécurité de l'Objet BIO-FEU®. Seul un réparateur agréé est autorisé à intervenir.

Adressez vous à nos services techniques ou à votre revendeur.

Une intervention peut générer des problèmes sécuritaires graves et mettre en danger les personnes ou les biens.

Il est formellement interdit d'utiliser un autre carburant que celui préconisé par le constructeur. La présence d'un extincteur à proximité est obligatoire.

Climart Ltd
6 London Street,
LONDON W2 1HR, ENGLAND

Dimensions des Cartouches

Vasque YOYO	Diamètre 8,6 cm
Gallé-O	Diamètre 9,9 cm
UFO	Diamètre 9,9 cm